



RÉTRO 20 23 SPECTIVE

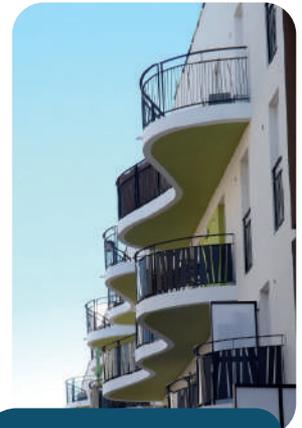




EAU,
RISQUES NATURELS
ET BIODIVERSITÉ



MER
ET LITTORAL



HABITAT
ET LOGEMENT

2023

JANVIER page 4

- Un loup tué dans une collision avec un véhicule à La Grande Motte.
- Huîtres, moules et palourdes de l'étang de Thau : suspension provisoire de récolte et de commercialisation.
- Une année de dynamisme pour la revitalisation des villes dans le cadre des programmes de l'ANCT.

FÉVRIER page 6

- Gestion de crise : une année de formation pour les cadres de permanence.
- Opération d'enlèvement d'épaves et de navires abandonnés sur l'étang de Thau.
- Première démolition de l'année d'une construction illégale sur la commune du Pouget.
- Agriculture : le lapin de garenne classé « espèce susceptible d'occasionner des dégâts » dans plusieurs communes de l'Est Hérault.

MARS page 8

- MISEN : définition d'un nouveau plan de contrôles avec les acteurs de l'eau et de la nature.
- Signature du contrat Grand cycle du bassin Lez - Mosson - Étangs palavasiens.
- Visites de terrain avec l'ANAH et l'ANRU en ce début de printemps.

AVRIL page 10

- Fabrice Levassort, nouveau directeur de la DDTM.
- Une première fresque de la mobilité organisée à la DDTM.
- Béziers : inauguration de l'école Samuel Paty et de nouveaux équipements.
- Mer et littoral d'Occitanie : les services de l'État réunis à Sète pour renouveler leurs engagements.

MAI page 12

- Une année de gestion d'une sécheresse intense, généralisée et durable.
- Une année de prévention des feux de forêt.

GLOSSAIRE

ANAH : agence nationale de l'habitat

ANCT : agence nationale de la cohésion des territoires

ANRU : agence nationale pour la rénovation urbaine

DDPP : direction départementale de la protection des populations

DRAAF : direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

EPF : établissement public foncier

OFB : office français de la biodiversité

ONF : office national des forêts

SDIS : service départemental d'incendie et de secours

SGAR : secrétariat général pour les affaires régionales

GLOSSAIRE des services de la DDTM

DML : délégation à la mer et au littoral

MCEP : mission connaissance, étude et prospective

SAF : service agriculture et forêt

SATO : service aménagement du territoire ouest

SERN : service eau risques et nature

SHAJ : service habitat et affaires juridiques

SIESR : service infrastructures, éducation et sécurité routières

STU : service territoire et urbanisme



AGRICULTURE
FORÊT
CHASSE

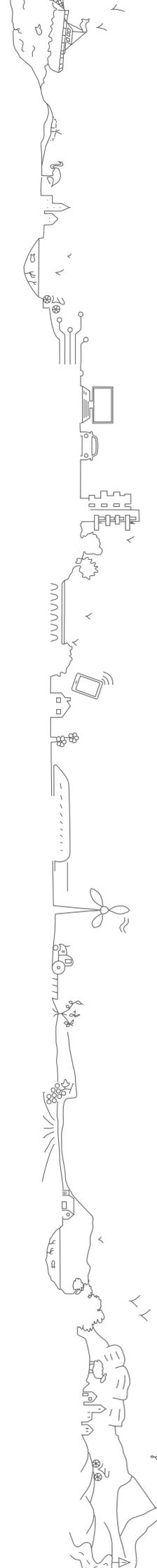


TRANSPORTS
NUMÉRIQUE MOBILITÉ
SÉCURITÉ ROUTIÈRE



URBANISME
AMÉNAGEMENT
TERRITOIRE

SOMMAIRE



JUIN page 14

- Énergies renouvelables : une stratégie pour un développement équilibré.
- L'État et la chambre d'agriculture de l'Hérault ont signé la charte du photovoltaïsme et de l'agrivoltaïsme.
- Une année de lutte contre la cabanisation.

JUILLET page 16

- Signature de la charte départementale « Économisons l'eau, ma commune s'engage ».
- Visite du ministre de la transition écologique dans l'Hérault.
- Une année de convivialité entre collègues.
- Aménagement et développement : approbation des SCoT du Biterrois et du Pays Coeur d'Hérault.

AOÛT page 18

- Accidentalité routière : un été dramatique.
- Visite du ministre de l'agriculture dans l'Hérault.
- Action de l'État en mer : opération « sécurité mer » au large de l'Hérault.

SEPTEMBRE page 20

- La DDTM au plus près des élus au salon des maires et des présidents d'intercommunalité.
- Réception d'une délégation allemande dans le massif de la Gardiole.
- Premier épisode cévenol de la saison : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour plusieurs communes.

OCTOBRE page 22

- La DDTM présente au 6^e salon du littoral.
- Semaines européennes du développement durable : les agents du SATO ont nettoyé un site naturel.
- La DDTM mobilisée pour le mois « Tous résilients face aux risques ».

NOVEMBRE page 24

- Un nouveau projet de service pour la DDTM.
- L'année agricole et son lot de calamités : l'État en soutien aux professionnels.

DÉCEMBRE page 26

- La santé et la sécurité au travail (SST) au cœur des préoccupations.
- La Fabrique numérique : pari gagnant pour la DDTM.
- Plan de lutte contre l'habitat indigne : des débuts prometteurs, des efforts à poursuivre.
- Lancement de la COP Occitanie dans sa déclinaison héraultaise.

JANVIER

UN LOUP TUÉ DANS UNE COLLISION AVEC UN VÉHICULE À LA GRANDE MOTTE

Mardi 17 janvier à 7h15, un loup mâle adulte est trouvé mort sur le bord de la RD62, à La Grande Motte. De nombreuses fractures, liées à une collision avec un véhicule, seront relevées sur le corps de l'animal lors de son autopsie effectuée par le laboratoire vétérinaire départemental, en présence de l'OFB et la DDTM.



Le 17 janvier 2023, appel de la Police Municipale de La Grande Motte aux services du CD94 pour animal mort sur chaussée à 7h15 RD62 PR19+000 sans à commune de La Grande motte

HUÎTRES, MOULES ET PALOURDES DE L'ÉTANG DE THAU : SUSPENSION PROVISOIRE DE RÉCOLTE ET DE COMMERCIALISATION

En ce tout début d'année 2023, coup dur pour la profession conchylicole : à la suite de plusieurs cas déclarés de toxi-infections alimentaires collectives, des analyses sur les coquillages de l'étang de Thau démontrent la présence de norovirus. Le préfet de l'Hérault décide donc de suspendre provisoirement la récolte et la commercialisation des huîtres, des moules et des palourdes en provenance de ce secteur de production. Face aux pertes liées à cette fermeture sanitaire, les services de la DDTM accompagnent la profession, en coordonnant la mobilisation des partenaires, des collectivités publiques et des organismes financiers, pour la mise au point de mesures de soutien économique.



UNE ANNÉE DE DYNAMISME POUR LA REVITALISATION DES VILLES DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE L'ANCT



Action cœur de ville

Visites coup sur coup à Lunel (20 janvier) et à Sète (25 janvier) du préfet R. Mouchel-Blaisot, directeur du programme national Action cœur de ville. Avec, à la clé, des engagements sur la pérennisation des financements de l'État pour ces deux communes et par conséquent pour les projets de rénovation urbaine ainsi déployés.



Petites villes de demain

En ce mois de janvier, série de signatures des opérations de revitalisation du territoire (ORT) dans le cadre du programme national Petites villes de demain, entre les communes et intercommunalités concernées et leurs différents partenaires (État, Région, Banque des territoires, EPF, etc). D'autres signatures suivront en cours d'année, notamment pour Loupian / Marseillan et Cazouls-lès-Béziers / Colombiers.



FÉVRIER

GESTION DE CRISE : UNE ANNÉE DE FORMATION POUR LES CADRES DE PERMANENCE

La DDTM assure 7 jours / 7 et 24 heures / 24 une permanence pour le compte du préfet au titre des événements et crises de divers ordres (sécurité routière, risques naturels, mer et littoral, etc). Les chefs de service, les adjoints et certains représentants membres de la direction assurent cette permanence de façon hebdomadaire, en se relayant toute l'année. Or, pour être outillé en cas de vraie crise, il faut bien se former. Ce fut le cas plusieurs fois en 2023, notamment en février sur les cas d'irisation et de pollution en mer et en décembre avec la tenue d'un exercice de simulation de crise inondation avec activation du centre opérationnel départemental (COD) en préfecture.



OPÉRATION D'ENLÈVEMENT D'ÉPAVES ET DE NAVIRES ABANDONNÉS SUR L'ÉTANG DE THAU

Le 17 février, opération de dépollution de l'étang de Thau avec l'enlèvement de 7 épaves et navires abandonnés. Cette opération a mobilisé des agents de la DDTM, de la ville de Sète et de l'intercommunalité de Sète Agglopôle Méditerranée, ainsi qu'un opérateur privé. Une fois enlevés, ces navires ont été transportés sur un chantier spécialisé à Montpellier pour être déconstruits et recyclés. L'opération, financée et pilotée par l'État, a pu être facilitée par l'utilisation d'un outil de suivi cartographique des navires ainsi abandonnés par leurs propriétaires, lesquels font par ailleurs l'objet de poursuites pénales et pécuniaires.



PREMIÈRE DÉMOLITION DE L'ANNÉE D'UNE CONSTRUCTION ILLÉGALE SUR LA COMMUNE DU POUGET

Dans le cadre de la lutte contre la cabanisation, une construction illégale, réalisée en l'absence de toute autorisation d'urbanisme sur un terrain non constructible (zone agricole), a ainsi été démolie au Pouget le 1er février. L'opération a également permis de nettoyer le site qui était jonché de nombreux déchets.



AGRICULTURE : LE LAPIN DE GARENNE CLASSÉ « ESPÈCE SUSCEPTIBLE D'OCCASIONNER DES DÉGÂTS » DANS PLUSIEURS COMMUNES DE L'EST HÉRAULT

Le lapin de garenne est à l'origine de nombreux dégâts dans la plaine agricole de l'Est Hérault entre Montpellier, Mauguio, Marsillargues et Saint-Brès. Depuis la fin de l'année 2022, les dégâts occasionnés par le lapin de garenne ont atteint un niveau exceptionnel avec près de 1400 hectares de grandes cultures, vigne, maraîchage, arboriculture impactés. Ils génèrent d'importantes pertes de récoltes et de lourdes charges financières pour les agriculteurs.

Aussi, sur décision du préfet, le lapin est classé ESOD, soit « espèce susceptible d'occasionner des dégâts » dans 12 communes de l'Est Hérault. Il peut ainsi être capturé ou prélevé sur une période plus longue dans l'année, sous réserve d'autorisations délivrées par les agents de la DDTM.



© 08 ruchet.com

MARS

MISEN : DÉFINITION D'UN NOUVEAU DE PLAN DE CONTRÔLES AVEC LES ACTEURS DE L'EAU ET DE LA NATURE

Le 10 mars, la mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN) est réunie par Frédéric Poisot, secrétaire général de la préfecture, en présence des représentants des parquets de Montpellier et de Béziers et de l'ensemble des services de l'État et établissements publics intervenant dans ces domaines (DREAL, DRAAF, DDTM, DDPP, OFB, ONF, etc.). Cette réunion stratégique a permis d'avancer sur plusieurs objectifs majeurs pour l'Hérault en 2023 :

- validation d'un nouveau plan annuel de contrôles eau et nature,
- définition des actions prioritaires pour restaurer un bon état des milieux aquatiques dans le département,
- préparation de la révision de l'arrêté cadre départemental relatif à la sécheresse,
- mise en œuvre d'une plus forte coordination entre les services de la DDTM et de l'association France Nature Environnement – Languedoc Roussillon, afin d'assurer un signalement et un traitement plus efficace sur le territoire des dépôts sauvages de déchets.



SIGNATURE DU CONTRAT GRAND CYCLE DU BASSIN LEZ – MOSSON – ÉTANGS PALAVASIENS

Le 30 mars, est signé ce contrat majeur, le premier sur ce bassin. Par cet acte, l'ambition est de contribuer à :

- atteindre les objectifs du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et du programme de mesures Rhône Méditerranée,
- mettre en œuvre les objectifs du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) Lez - Mosson - étangs palavasiens,
- constituer le programme opérationnel du SAGE et du plan de gestion de la ressource en eau (PGRE),
- accompagner les maîtres d'ouvrage du territoire dans la mise en œuvre de leurs compétences du grand cycle de l'eau.



VISITES DE TERRAIN AVEC L'ANAH ET L'ANRU EN CE DÉBUT DE PRINTEMPS

ANAH à Béziers

Visite sur site dans des copropriétés dégradées avec l'ANAH, les agents DDTM, les collectivités et partenaires concernés. L'objectif de ce type de visite : assurer un diagnostic sur ces copropriétés en centre ancien pour envisager des leviers d'actions de rénovation. Des visites ont été organisées à Béziers (photos), mais aussi à Agde, Lunel, Montpellier et Sète.



ANRU - ANAH à Montpellier



Signatures de conventions pour le renouvellement urbain dans les quartiers des Cévennes et de la Mosson à Montpellier, avec le secrétaire général de la préfecture représentant le délégué territorial ANRU – ANAH et l'ensemble des parties prenantes (ville et métropole de Montpellier, caisse des dépôts, opérateur ensemblier SA3M, EPF Occitanie).



Ces signatures marquent une étape importante pour accélérer la rénovation urbaine et l'amélioration de l'habitat privé dans ces quartiers.



AVRIL

FABRICE LEVASSORT, NOUVEAU DIRECTEUR DE LA DDTM

Ce 3 avril 2023, Fabrice Levassort prend ses fonctions de directeur et rencontre son équipe pour une première réunion de travail.

Cet ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, qui est passé par l'école nationale des ponts et chaussées, a déjà une belle carrière à son actif : chargé de mission en environnement urbain et en planification en Champagne-Ardenne, responsable du système d'information géographique de la DDE de l'Yonne, responsable du financement du logement de la DDE de l'Hérault, mais aussi directeur des transports et des communications au conseil régional du Languedoc-Roussillon, adjoint de la DRIEA d'Île-de-France, et enfin DREAL adjoint en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ses priorités pour la DDTM : renforcer la qualité au travail pour ses services et ses agents et porter les politiques de développement durable, de prévention des risques et de protection de la biodiversité dans le département.



UNE 1^{ère} FRESQUE DE LA MOBILITÉ ORGANISÉE À LA DDTM

Jeudi 20 mars, organisation de cette première fresque de la mobilité à la DDTM, avec le concours de Yann Letroublon, chef du service infrastructures, et de Hervé Ditchi, adjoint au chef du département mobilité et sécurité routière à la DREAL. Objectif atteint pour les agents participants : dans une ambiance ludique, une solide sensibilisation aux enjeux majeurs liés aux mobilités décarbonées.



PRÉFET
DE L'HERAULT
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER DE L'HERAULT



BÉZIERS : INAUGURATION DE L'ÉCOLE SAMUEL-PATY ET DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Le 17 avril, quartier de la Devèze à Béziers, inauguration de l'école Samuel-Paty par le préfet H.Moutouh, la rectrice de l'académie de Montpellier, le maire – président de l'agglomération et la députée. Outre ce groupe scolaire, de nouveaux équipements sont mis en service pour les habitants : la reconstruction de l'école des Tamaris (à la suite d'actes de vandalisme), la création de logements locatifs sociaux et de villas en accession, l'installation du commissariat mixte polices nationale et municipale, l'ouverture d'un jardin pédagogique, la réfection des accès aux établissements pour les personnes à mobilité réduite, etc. Le coût de ces aménagements a été financé à parts égales par l'État (via l'ANRU) et la ville.

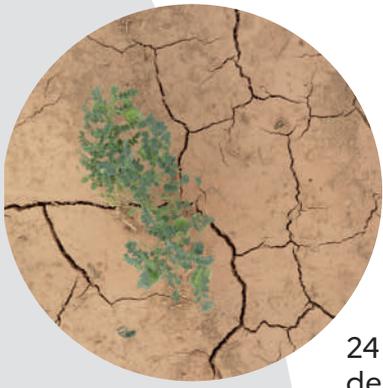


MER ET LITTORAL D'OCCITANIE : LES SERVICES DE L'ÉTAT RÉUNIS À SÈTE POUR RENOUVELER LEURS ENGAGEMENTS

Sous la présidence du préfet de Région, Pierre-André Durand, le Comité État Littoral Mer Occitanie (CELMO) s'est tenu en ce 5 avril à Sète. La DDTM était aux côtés de tous les services et opérateurs de l'État engagés au plus près des acteurs du territoire dans différents domaines stratégiques : l'éolien en mer, la modernisation et le verdissement des ports et des stations, le soutien aux filières de pêche et de conchyliculture, ou encore l'adaptation aux risques littoraux.

Dans ce cadre, le Plan Littoral 21 porté par l'État et la Région Occitanie pour 2021-2027 prévoit la mobilisation de 70 M€, afin de financer des projets d'aménagement concrets et exemplaires d'un point de vue environnemental.





MAI

UNE ANNÉE DE GESTION D'UNE SÉCHERESSE INTENSE, GÉNÉRALISÉE ET DURABLE

24 mai 2023 : le cadre réglementaire relatif à la mise en œuvre des mesures de restriction des prélèvements et usages de l'eau évolue sous l'impulsion de la DDTM. Cet arrêté cadre départemental, dans sa nouvelle version, prévoit notamment des seuils actualisés pour le déclenchement des restrictions et des mesures plus progressives, proportionnées et justes dans le partage de l'effort entre tous les usagers (particuliers, professionnels, agriculteurs, collectivités). Fruit d'une large concertation des acteurs locaux, cet arrêté intervient dans un contexte de sécheresse précoce, intense et durable, faisant suite à une année 2022 déjà tendue.

Tout au long de l'année 2023, la DDTM va se faire le relai sur le territoire du nouveau Plan Eau du Gouvernement, qui prévoit notamment un objectif global de -10 % d'eau prélevée d'ici 2030. De plus, au niveau de l'Hérault, la DDTM va développer un outil cartographique (Restreau 34) pour connaître avec précision et en temps réel les restrictions d'usage de l'eau dans le département. De même, sont réalisées et mises à la disposition du public des infographies pour connaître les règles en vigueur à destination des particuliers et des professionnels.

En décembre, un comité départemental sur la ressource en eau se tient sous la présidence du préfet, pour faire un point global sur la gestion annuelle et envisager des perspectives d'amélioration pour 2024, notamment à travers une nouvelle évolution du cadre réglementaire pour plus d'efficacité et d'adaptation des dispositifs sur le territoire.



UNE ANNÉE DE PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

En ce printemps, plusieurs actions de prévention de ce risque majeur que représentent les feux de forêt et de végétation : interdiction exceptionnelle pendant plusieurs semaines d'emploi du feu dans tout le département (dès avril), fermeture temporaire à tout usager de la forêt domaniale de Saint-Guilhem-le-Désert, poursuite de la campagne sur les obligations légales de débroussaillage (OLD) comme à Lunel, etc.

Pour les équipes de la DDTM, en collaboration étroite avec l'ONF et le SDIS, les actions sur le terrain se poursuivront toute l'année :

- opération de sensibilisation « Stop mégots » organisée par l'Entente Valabre sur l'aire d'autoroute d'Ambrussum,
- présentations aux élus intercommunaux de la réglementation sur le défrichage, ainsi que de la notice d'urbanisme du « porter à connaissance » aléa feu de forêt, comme à Magalas,
- des formations spécifiques sur les OLD avec les communes forestières et à destination des élus locaux, notamment à Saint Jean de la Blaquière.

S'agissant du bilan annuel : 137 feux de forêt comptabilisés pour près de 500 ha de surfaces brûlées dans le département (contre 119 feux mais plus de 1 400 ha brûlés en 2022).



Stop mégots



JUIN

ÉNERGIES RENOUVELABLES : UNE STRATÉGIE POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ



La DDTM a initié la mise en place d'un pôle départemental sur les énergies renouvelables (EnR), afin d'accompagner l'accélération de leur déploiement dans l'Hérault. La structure facilite les échanges entre porteurs de projets et administrations parties prenantes pour l'instruction des dossiers. En parallèle, un groupe de travail a été constitué en 2023, pour intégrer le sujet « paysages » en lien avec les installations d'EnR, car l'enjeu est aussi de préserver le paysage et le patrimoine existants.

Sur le terrain, la DDTM est aux côtés des élus, comme l'illustre la formation donnée aux intercommunalités le 8 juin 2023, qui a permis de présenter la nouvelle loi d'accélération des EnR.

L'ÉTAT ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT ONT SIGNÉ LA CHARTE DU PHOTOVOLTAÏSME ET DE L'AGRIVOLTAÏSME

26 juin 2023 à Avène : la signature de cette charte permet de disposer, au niveau de l'Hérault, d'un cadre partagé pour l'accompagnement des projets agri et photovoltaïques, au sol ou sur des bâtiments agricoles existants.

Le travail de concertation et d'échanges avec les porteurs de tels projets se fait également via le pôle départemental EnR, avec l'enjeu de faire émerger des projets de transition énergétique bénéficiant réellement à l'activité agricole.





UNE ANNÉE DE LUTTE CONTRE LA CABANISATION

Après une première action majeure de démolition d'office d'une construction illégale sur la commune du Pouget (voir mois de février), d'autres opérations importantes ont été menées par les équipes de la DDTM au fil des mois. Nous pouvons citer :

- une série de contrôles à Sérignan en avril ;
- une opération « coup de poing » à Bédarioux en juin, puis une nouvelle à Mèze et à Loupian en novembre ;
- une nouvelle démolition d'installation illégale, cette fois-ci à Nissan-lez-Enserune ;
- La tenue du comité annuel de pilotage, à Montpellier en juin, qui a notamment vu l'adhésion de 8 nouvelles communes à la charte départementale de lutte contre la cabanisation.

De nouvelles perspectives à cette politique publique forte ont aussi été dressées : une intensification de la surveillance par les communes, la mobilisation d'outils fonciers, le développement des astreintes administratives en vue de la remise en état des parcelles, etc.



Nissan-lez-Enserune



Sérignan



COPIL cabanisation



Bédarioux



Mèze



Mèze

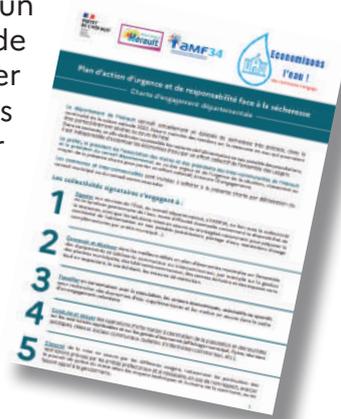
JUILLET

SIGNATURE DE LA CHARTE DÉPARTEMENTALE « ÉCONOMISONS L'EAU, MA COMMUNE S'ENGAGE ! »

18 juillet 2023 : à Villeveyrac, le préfet de l'Hérault, le président du conseil départemental et le président de l'association des maires de France et des présidents d'intercommunalité dans l'Hérault (AMF 34) signent cette charte valant plan d'action d'urgence et de responsabilité face à la sécheresse.

Son objectif ? Limiter toute tension sur la ressource en eau dans ses divers usages dans le département, avec un effort collectif de l'ensemble des usagers (particuliers, professionnels, entreprises, collectivités).

Sa méthode ? L'adhésion d'un maximum de communes et de collectivités, pour s'engager dans des voies concrètes d'économies d'eau, par exemple par le déploiement de plans d'économies sur les bâtiments, par de la concertation avec les populations et les acteurs économiques, par des opérations de sensibilisation des populations, ou encore par une facilitation dans la mise en œuvre du pouvoir de police du maire.



VISITE DU MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS L'HÉRAULT

31 juillet 2023 : le ministre Christophe Béchu est à La Grande Motte pour échanger avec des élus sur la sécheresse et la gestion de l'eau, autour de cas concrets mis en œuvre pour économiser la ressource, notamment dans des campings.



UNE ANNÉE DE CONVIVIALITÉ ENTRE COLLÈGUES

La convivialité n'est pas un vain mot à la DDTM de l'Hérault. La preuve en images avec la sortie annuelle pour les agents : c'était le 6 juillet à Saint-Guilhem-le-Désert, avec un accueil de grande qualité par le maire et son équipe. D'autres événements forts ont eu lieu dans l'année : la cérémonie des vœux, les journées de cohésion des services, les petits déjeuners pour les nouveaux agents, la participation de collègues au marathon de Montpellier, etc.



AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT : APPROBATION DES SCOT DU BITERROIS ET DU PAYS COEUR D'HÉRAULT

Coup double en ce mois de juillet avec l'approbation de deux schémas de cohérence territoriale (SCoT) : le 3 juillet, celui du Biterrois (87 communes, 280 000 habitants) et le 13 juillet, celui du Pays Cœur d'Hérault (77 communes, 83 000 habitants). Deux étapes particulièrement importantes pour ces territoires : les SCoT présentent en effet les grandes orientations stratégiques en matière d'aménagement et de développement pour les prochaines décennies.

Au cours de nombreuses années d'études, de réflexions, de débats et de concertations, les services de l'État ont particulièrement œuvré à l'amélioration de ces documents, notamment par la prise en compte des évolutions législatives en matière de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (loi Climat et Résilience). La DDTM a accompagné les équipes de ces SCoT pour aboutir à de nouveaux projets, validés par les élus de ces territoires.

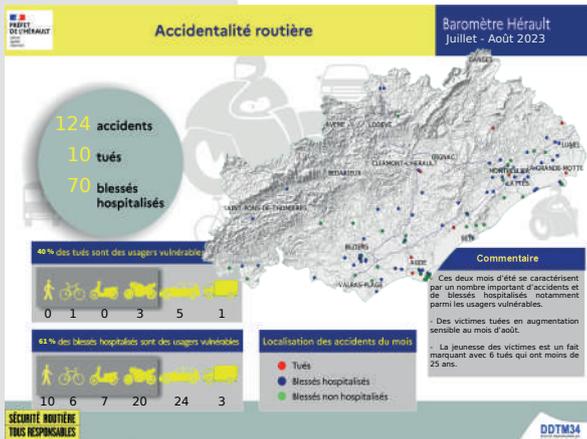


AOÛT



ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE : UN ÉTÉ DRAMATIQUE

Les mois de juillet et d'août ont vu un nombre important d'accidents sur les routes héraultaises (124), pour un total de 10 tués et de 70 blessés hospitalisés. La jeunesse des victimes est malheureusement un fait marquant, avec 6 tués qui avaient moins de 25 ans. De plus, les véhicules deux roues étaient particulièrement impactés : 3 tués et 27 blessés à moto ou à scooter.



VISITE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DANS L'HÉRAULT

Après le ministre de la transition écologique en juillet, une visite du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire en août. Lors de son déplacement, Marc Fesneau a rencontré les acteurs de la filière viticole pour évoquer avec eux leurs problématiques et apporter des réponses : mise en œuvre de la distillation de crise, adaptation de la filière et plus largement du secteur agricole à la sécheresse.



ACTION DE L'ÉTAT EN MER : OPÉRATION « SÉCURITÉ MER » AU LARGE DE L'HÉRAULT



11 août 2023 : une opération « sécurité mer » est organisée par la DDTM et son unité littorale des affaires maritimes, sous l'autorité du Préfet maritime de la Méditerranée, et de manière coordonnée avec les brigades nautiques côtières de la gendarmerie nationale, la gendarmerie maritime, les douanes, les policiers des postes de secours de Valras et de La Grande Motte.

Une telle opération de contrôle a pour objectif de sensibiliser tous les usagers de la mer (navires de plaisance, navires à passagers, véhicules nautiques à moteur, pratiquants de plongée sous-marine, kite-surf, etc.) au respect de la réglementation maritime générale et locale.

Port des gilets de sauvetage et entretien des équipements de sécurité, vitesse autorisée sur le plan d'eau et respect des zones de navigation, mouillage respectueux de l'environnement, gestion des déchets en mer : la réglementation existante vise avant tout à protéger les usagers et à assurer leur sécurité.

Les agents de contrôle portent une attention particulière au respect des vitesses réglementées (notamment dans la bande des 300 mètres), au marquage des engins tractés tels que les bouées, et de manière générale à la bonne conciliation des différents usages en mer.



SEPTEMBRE

LA DDTM AU PLUS PRÈS DES ÉLUS AU SALON DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ



Sur invitation de l'AMF 34, la DDTM a participé à ce salon organisé au parc des expositions de Béziers. Ses agents ont pu échanger avec maires, élus locaux, partenaires institutionnels sur des thématiques à forts enjeux : l'eau, la sécheresse, la prévention et la gestion des risques, en lien aussi avec les questions d'aménagement et d'urbanisme.



RÉCEPTION D'UNE DÉLÉGATION ALLEMANDE DANS LE MASSIF DE LA GARDIOLE

À l'initiative de la Région, une délégation de la Saxe a été reçue le 13 septembre 2023 par le chef de l'unité forêt-chasse à la DDTM et par le responsable du pôle de défense de la forêt contre les incendies (DFCI) Hérault-Gard-Lozère à l'ONF.

L'objectif ? Une visite de la forêt domaniale de la Gardiole pour partager et expertiser les techniques de prévention des feux de forêt et de végétation, par exemple le débroussaillage des végétaux et les outils de surveillance. Il s'agissait également d'échanger des connaissances sur les forêts européennes et sur leur évolution dans un contexte de réchauffement climatique, et aussi de parler solutions d'adaptation.



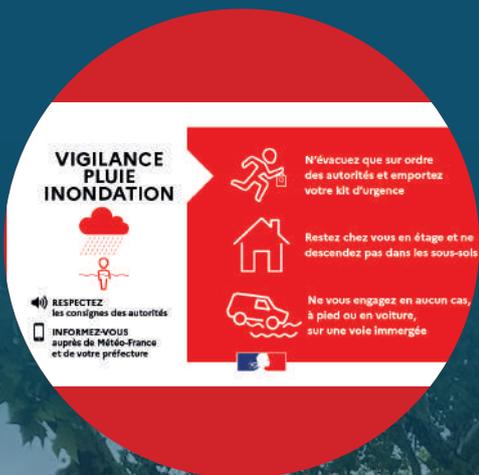
PREMIER ÉPISODE CÉVENOL DE LA SAISON : RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE POUR PLUSIEURS COMMUNES

Cet épisode a eu lieu le 16 septembre, avec placement du département en vigilance rouge « pluie inondation » et orange « crues » pour l'Orb-amont et la Lergue. Caractérisé par des inondations, ruissellements et glissements de terrain, l'épisode a été particulièrement fort, causant de nombreux dégâts, par exemple sur la ligne ferroviaire entre Bédarieux et Millau, ou dans certaines communes comme Lunas et Saint-Martin-de-Londres.

Des personnes ont été mises en sécurité dans des communes. Heureusement, aucune victime ne sera à déplorer.

Outre la mobilisation sur le terrain d'importants effectifs (SDIS, groupement de gendarmerie, sécurité civile, etc), le centre opérationnel départemental a été activé en préfecture, avec participation de la DDTM.

La situation a par ailleurs justifié le déclenchement de la procédure accélérée de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à l'initiative du préfet, en lien avec les maires concernés.



OCTOBRE

LA DDTM PRÉSENTE AU 6^{ème} SALON DU LITTORAL



Le 24 octobre, échanges entre les agents de la DDTM et les acteurs du littoral méditerranéen sur de nombreux sujets majeurs :

- gestion du domaine public maritime, sécurité et loisirs nautiques, réglementation des activités de plaisance, actions en cas de pollution marine ;
- adaptation du littoral face aux enjeux de changement climatique : recul du trait de côte, submersions marines, renaturation et recomposition spatiale, lutte contre l'artificialisation en mer.

L'action a été coordonnée avec la DREAL et d'autres services de l'État et rendue possible grâce à l'intervention du SGAR Occitanie.

SEMAINES EUROPÉENNES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES AGENTS DU SATO ONT NETTOYÉ UN SITE NATUREL



6 octobre 2023 : pour les agents DDTM du SATO, rendez-vous sur le site Natura 2000 des carrières de Notre-Dame de-l'Agenouillade (Grau d'Agde), connu dans l'Agathois sous le nom des mares de Baluffe. Objectif : nettoyage de ce beau site si fragile, pollué de déchets les plus divers (gravats, sacs, bouteilles, matières plastiques, etc). Après quelques heures d'intervention seulement, une benne est ainsi remplie. Opération réussie donc, en partenariat avec la communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée et le conservatoire du littoral.



LA DDTM MOBILISÉE POUR LE MOIS « TOUS RÉSILIENTS FACE AUX RISQUES ! »

Autour de la journée nationale de la résilience, organisée sous l'égide du Gouvernement chaque 13 octobre, de nombreuses actions sont menées sur le territoire pour sensibiliser la population aux risques naturels majeurs, tels que les tempêtes, les feux de forêt, les inondations et les séismes. Dans ce cadre-là, les équipes de la DDTM (SAF et SERN) ont animé plusieurs évènements. Retour en images.

Village de la prévention à Montpellier



Prévention et formation sur les feux de forêt avec l'AMF aux Matelles



Action de prévention et de sensibilisation aux risques au collège Pic-Saint-Loup à Saint-Clément-de-Rivière





NOVEMBRE

UN NOUVEAU PROJET DE SERVICE POUR LA DDTM



Démarche transversale par excellence, ce projet de service, menée par une équipe motivée, a réuni les agents de la DDTM lors d'ateliers, début novembre. Fruit de ce travail : des actions visant à améliorer les coopérations entre équipes, la cohésion et le bien-être, mais aussi le service public rendu aux usagers ou encore la performance globale de notre structure.



L'ANNÉE AGRICOLE ET SON LOT DE CALAMITÉS : L'ÉTAT EN SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS

Retour en images sur les différents épisodes qui ont marqué l'année agricole jusqu'à l'automne, avec des épisodes de pluies intenses ou, au contraire, une sécheresse durable et intense.

Face à ces situations, l'État et le service agriculture de la DDTM ont été présents par l'intermédiaire de multiples dispositifs d'indemnisation (pour pertes de récoltes et de fonds, pertes de fourrages), mais aussi dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) et du nouveau système d'assurance récolte lancé dans ce contexte de multiplication des aléas météorologiques.

Episodes de grêle



Episodes de pluie



Sécheresse



DÉCEMBRE

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST) AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Plusieurs actions ont été menées cette année dans le cadre de la SST, sous l'égide de l'adjoint au directeur, assistant de prévention.

Ainsi, en images : l'accompagnement d'une inspection sur l'organisation et le management de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail (en avril), une visite du site de la délégation à la mer et au littoral à Sète (en novembre), une autre visite du même type au service aménagement du territoire de l'ouest à Béziers (en décembre).



LA FABRIQUE NUMÉRIQUE : PARI GAGNANT POUR LA DDTM

AIGLE, l'outil de détection automatisée des constructions illégales, a été retenu dans le cadre d'un programme national porté par la Fabrique numérique, incubateur de projets numériques prometteur relevant du ministère de la Transition écologique. Ce succès

permettra à l'outil, qui utilise déjà l'intelligence artificielle, d'être encore plus performant dans le repérage, en testant par exemple l'utilisation des images satellites plus récurrentes, pour porter plus efficacement la politique de lutte contre la cabanisation dans l'Hérault.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER DE L'HÉRAULT



PLAN DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE : DES DÉBUTS PROMETTEURS, DES EFFORTS À POURSUIVRE

Le 15 décembre, sous la présidence du secrétaire général de la préfecture Frédéric Poisot, et en présence des procureurs de la République de Montpellier et de Béziers, d'élus et d'administrations partenaires dont la DDTM, s'est tenu le comité départemental dédié à la lutte contre l'habitat indigne. À retenir : 36 500 logements privés potentiellement indignes dans l'Hérault, mais une baisse du nombre de ces logements ces dernières années. La politique de lutte doit donc se poursuivre et peut gagner en efficacité à l'aide d'une plus grande coordination entre les administrations, d'outils de sanction tel que le permis de louer, mais aussi grâce à Histologe, le nouveau guichet national unique des signalements d'habitat indigne lancé cette année dans le département.



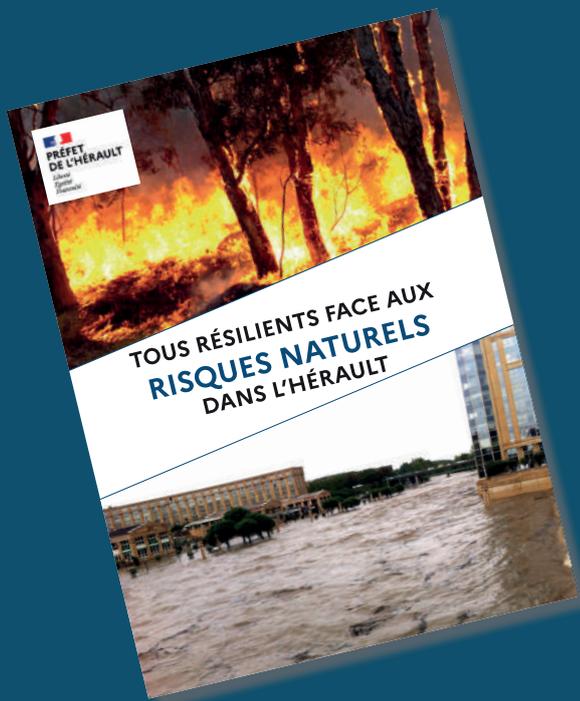
LANCEMENT DE LA COP OCCITANIE DANS SA DÉCLINAISON HÉRAULTAISE

Le 19 décembre, François-Xavier Lauch, préfet de l'Hérault, avec l'appui de la Région, a lancé la « conférence des parties » (COP) et sa concertation territoriale pour le département. La DDTM était présente pour exposer les grands sujets et enjeux à prendre à bras-le-corps, notamment la décarbonation des mobilités, la réduction des gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables, le réinvestissement de la forêt, ou encore la préservation de l'eau et la protection de la biodiversité.

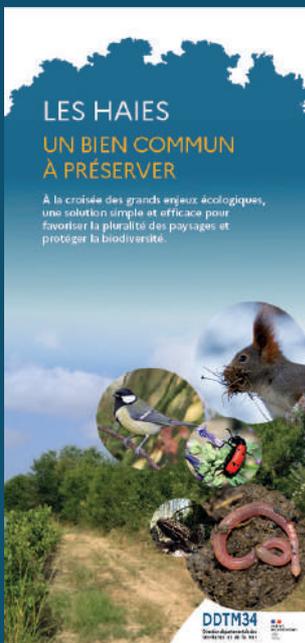


PUBLICATIONS

2023



PROJET DE SERVICE Démarche participative dynamique

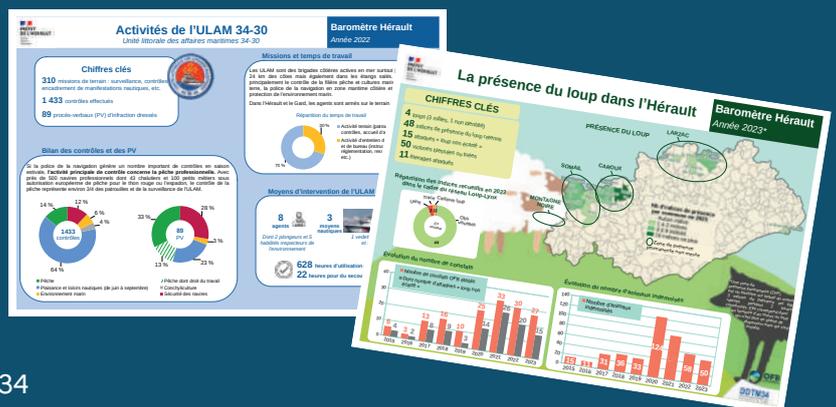


DÉCOUVREZ NOS BAROMÈTRES D'ACTIVITÉ SUR

www.herault.gouv.fr/Publications/Etudes-Cartes-Donnees/Barometres-DDTM-34



DÉCOUVREZ NOTRE ACTUALITÉ SUR <https://fr.linkedin.com/company/ddtm34>



Directeur de publication : Fabrice Levassort, directeur départemental des territoires
et de la mer de l'Hérault (DDTM34)

Edition : janvier 2024

Conception et maquettage : DDTM 34

Crédits photographiques : © DDTM 34 / © 08 ruchet.com / © EPTB Orb Libron / © Préfecture de l'Hérault

Direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault

181 place Ernest Granier

CS 60556

34 064 Montpellier Cedex 02

ddtm@herault.gouv.fr

